600 TM 900 S

PATE ANTI GRIPPANTE AU CUIVRE



AVANTAGES

- Facilite le montage et le démontage des ensembles métalliques
- Propriétés renforcées en pouvoir anticorrosion.
- Excellente conductibilité thermique. Bonne conductibilité électrique.
- Protège des arcs.
- Evite l'usure causée par la corrosion.
- Possibilité de travail sous atmosphère humide grâce à son agent gélifiant inorganique (aucune tendance à émulsionner)

DEFINITION

Pâte de montage, d'assemblage anti-size, de traitement de surfaces et de graissage au cuivre.
Elle est aussi utilisable partout où il y a risque de grippage et de corrosion des surfaces en contact, elle tient à très hautes températures et permet un démontage aisé même après plusieurs années.

MODE D'EMPLOI

A utiliser uniquement dans le cas de mouvements très lents en ambiance corrosives et hautes températures.
Nettoyer préalablement les parties à enduire, ne pas mélanger avec une autre pâte.
Appliquer en couches minces sur les parties à traiter et avant montage.
En aérosol, bien agiter avant emploi.

CARACTERISTIQUES

Couleur :	Cuivre
Granulométrie moyenne :	Environ 14 µm
Nature du gélifiant :	Inorganique
Pénétrabilité (NFT 60 132) :	310/340
Nature des charges :	Cuivre lamellaire Pur micronisé
Domaine de température :	-40 à +1100°C (lubrification sèche)
Point de goutte (NFT 60 102) :	Sans
Grade NLGI :	1
Conductibilité diélectrique :	$2.25.10^{8}\ \Omega^{-1}m^{-1}$
Classification HMIS Rating (H-F-R) :	0-0-1

ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

ORAPI
225 allée des Cèdres
01150 SAINT-VULBAS
www.orapi.com

600 TM 900 S

PATE ANTI GRIPPANTE AU CUIVRE

DOMAINE D'APPLICATION

Pâte élaborée en fonction des problèmes de grippage des mécanismes et de la boulonnerie en aciéries, reconnu dans ce métier pour ses performances exceptionnelles.
Commande d'ouverture des busettes de poches à acier, rotative et à tiroirs dans les aciéries,
Traitement des outillages, axes et galets,
Industrie du verre, briqueteries, cimenteries, …
Charpentes métalliques.
Utilisée pour le montage des goujons de turbines

Nota : Cette pâte ne s'utilise qu'en statique ou pour des mouvements très lents.

EMBALLAGES

Fut 180 kg	réf. 3600U1	x1
Tonnelet 25 kg	réf. 3600O2	x1
Boîte 1 kg	réf. 3600B7	x6
Boite pinceau 250 ml	réf. 3600B4	x6
Cartouche 400 g	réf. 3600C4	x12
Aérosol 650 ml TDS	réf. 4600A4	x12



ORAPI ® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI ® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI ® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI ® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.

ORAPI
225 allée des Cèdres
01150 SAINT-VULBAS
www.orapi.com